



15252*01



DGFIP N° 2069-RCI-SD 2015

Formulaire
obligatoire**REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE****Dépenses engagées au titre de l'année 2014**

Désignation de l'entreprise				Néant <input type="checkbox"/>	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés				Cocher la case <input type="checkbox"/>	
Dénomination de la société mère					
N° SIREN				PME au sens communautaire	
				Cocher la case <input type="checkbox"/>	

CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Réduction d'impôt au titre des entreprises de presse	

CREANCES REPORTABLES

Réduction d'impôt en faveur du mécénat	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi <i>(Montant total [ligne 1 x 6%] + [ligne 2 x 6%] x 10% + ligne 3)</i>	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1)	1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail. (2)	2
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3

Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	

CREANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE

Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt pour dépenses de productions déléguées d'oeuvre cinématographiques et audiovisuelles	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt cinéma international	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	